



Enseignement / Recherche

Technicien expérimentation

Autre dénomination : Technicien d'essai



Témoignage



Quelle formation avez-vous suivie pour exercer ce métier ?

Après un BTA (Brevet de technicien agricole) et un BTS, j'ai obtenu un certificat de spécialisation en informatique. Depuis 6 ans, je suis technicien d'expérimentation à la station d'Estrées-Mons (Somme) pour le Cetiom (Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains).

En quoi consiste votre travail ?

La station réalise des essais sur le colza, le lin oléagineux, le tournesol et le soja. L'objectif est d'évaluer de nouvelles variétés, de tester des traitements phytosanitaires et de nouveaux systèmes de production. Avec l'aide de l'informatique, mon travail consiste à faire des observations, des notations et des mesures sur les cultures. Les essais se font à Estrées-Mons ou avec d'autres partenaires de la région à partir de protocoles établis par le chargé d'études.

Qu'appréciez-vous le plus dans ce métier ?

C'est très varié, chaque année est différente. C'est aussi un travail qui permet de suivre une culture depuis le semis jusqu'à l'élaboration des résultats. Je vois tout de suite le résultat de mon essai qui est regroupé avec d'autres au niveau national. De plus, les contacts au niveau régional sont nombreux.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Ce métier nécessite d'abord de bonnes connaissances en agronomie, productions végétales et statistiques, mais également un bon sens relationnel. Il faut ensuite beaucoup de rigueur et d'organisation pour conduire les essais selon le protocole établi, et savoir travailler de façon autonome et en équipe. Enfin, ne pas oublier que ce métier s'exerce le plus souvent dehors, par tous les temps.



Patrick DEVAUX

Technicien d'expérimentation dans la Somme

Formation

● **BTSA** Agronomie –
Productions végétales,
Production horticole ou
Productions animales

● **Diplôme de 2^{ème} cycle**
en technologies végétales ou
productions animales

Activités



Le technicien d'expérimentation applique le protocole d'expérimentation :

- Il met en place le ou les essais.
- Il réalise les opérations prévues comme les traitements phytosanitaires en productions végétales par exemple.
- Il relève les mesures selon les modalités indiquées dans le protocole.
- Il prépare, référence et analyse les échantillons recueillis.
- Il met en forme les résultats obtenus après essais et travaux de laboratoire.
- Il en établit une première synthèse.
- Il transmet les résultats obtenus au responsable d'expérimentation.

Le technicien d'expérimentation peut être amené à participer à des groupes de travail pour l'élaboration des protocoles expérimentaux :

- Il sensibilise les agriculteurs.
- Il contribue à définir les modalités de sélection des exploitations.
- Il envisage les opérations telles que les prélèvements et les analyses, le recueil des pratiques d'élevage...
- Il est aussi conduit à entretenir, suivre, étalonner le matériel, gérer les produits nécessaires à l'expérimentation ou encore entretenir les locaux.
- Eventuellement, le technicien d'expérimentation se voit chargé de rédiger le rapport d'essais.





Enseignement / Recherche

Technicien expérimentation

Conditions d'exercice

Le technicien d'expérimentation travaille dans un centre de recherche, un institut technique, une Chambre d'agriculture ou au sein d'entreprises privées (coopérative, entreprise d'agro-fournitures...). En fonction de la structure dont il dépend, le technicien d'expérimentation exerce sur le terrain, dans un laboratoire, dans un local technique (atelier, salle de préparation de bouillies, local de stockage des produits de

traitement, salle de rangement du matériel, salle d'observation des échantillons collectés) ou dans un bureau.

Son rythme de travail varie en fonction de l'activité de l'établissement et selon la saisonnalité des expérimentations à mettre en oeuvre.

Il est à préciser que la majorité des postes touche le secteur végétal.



Compétences et qualités

Le technicien d'expérimentation dispose d'une bonne connaissance technique des thèmes abordés (productions animales ou végétales, semences, engrais, parasites, traitements ...). Il est capable d'analyser, de synthétiser et de rédiger. Il maîtrise les outils informatiques et statistiques. Il se montre méthodique, organisé et rigoureux. Ses facultés d'adaptation sont nécessaires face

aux différents essais dont les thèmes sont divers et variés. Il sait se tenir disponible à l'égard du respect des protocoles expérimentaux pour effectuer les manipulations au moment désigné. Sous l'autorité du responsable expérimentation, le technicien est autonome dans ses tâches quotidiennes.

Perspectives d'évolution

- Avec une solide expérience professionnelle ou après formation complémentaire dans sa spécialité, le technicien d'expérimentation a la possibilité d'évoluer vers un poste de **responsable expérimentation**.

Pour en savoir +



CONSULTER

- les fiches ROME n° A1301 et H1210 du Pôle emploi
- www.pole-emploi.fr

